



## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 13 Avril 2016

Le Conseil communautaire s'est réuni à la salle de Conseil Municipal à Saint-Dié-des-Vosges, le **Mercredi 13 avril 2016 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

**Présents :** *Anould* : Alain DEMANGE, Jacques HESTIN, Michèle PERRIN. *Ban-sur-Meurthe-Clefcy* : Sylvia DIDIERDEFRESSE. *Fraize* : Jean-Marie BARADEL, Marie-Christine BOURGARD, Jean-François LESNE. *Plainfaing* : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. *Saint-Dié-des-Vosges* : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Gina FILOGONIO, Mustafa GUGLU, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nathalie TOMASI, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS. *Taintrux* : Jean-Luc DIEUDONNE.

**Excusés ayant donné procuration** : Jean-Louis BOURDON (Saint-Dié-des-Vosges) à Christine URBES, Marc FRISON-ROCHE (Saint-Dié-des-Vosges) à Jean-Paul BESOMBES, Emmanuel LAURENT (Mandray) à Alain DEMANGE, Jean-Pierre QUINANZONI (Fraize) à Anne-Marie JACQUES, Annabelle SAYER (Taintrux) à Jean-Luc DIEUDONNE, Jacqueline THIRION (Saint-Dié-des-Vosges) à Françoise LEGRAND, Virginie THOMAS (Anould) à Jacques HESTIN, Fanny WAGNER (Saulcy-sur-Meurthe) à Jacques JALLAIS.

**A été nommée secrétaire** : Mme Gina FILOGONIO.

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 27 ♦ Votants : 8

Date de la convocation : Jeudi 7 avril 2016.

### 2016/04/01 : Convention avec le CCAS de Saint-Dié-des-Vosges pour l'hébergement du Relais Assistants Maternels.

Le Conseil communautaire approuve le projet de convention avec le CCAS de Saint-Dié-des-Vosges pour l'hébergement du RAM fixant notamment la participation financière de notre collectivité à 10 000 € par an à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

**Vote à l'unanimité.**

### 2016/04/02 : Transfert de propriété de l'ensemble immobilier constituant la Bergerie de Straiture.

Le Conseil communautaire autorise le transfert administratif pour la Bergerie de Straiture de l'ex Communauté de Communes de la Haute Meurthe au profit de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

**Vote à l'unanimité.**

**2016/04/03 : Transfert de propriété de l'ensemble immobilier constituant la Scierie du Lançois.**

Le Conseil communautaire autorise le transfert administratif pour la Scierie du Lançois de l'ex Communauté de Communes de la Haute Meurthe au profit de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/04 : Recrutement d'un vacataire pour un projet de conte pour le Relais Assistants Maternels.**

Dans le cadre de la mise en place d'un projet autour du conte porté par le Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, le Conseil communautaire autorise le Président à recruter un agent vacataire.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/05 : Règlement intérieur des aires de camping-cars.**

Le Conseil communautaire approuve le règlement intérieur des aires de camping-cars sur le territoire de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/06 : Adhésion de collectivités au SMIC des Vosges.**

Le Conseil communautaire se prononce pour la demande d'adhésion des communes de Beaufremont, de Harmonville, et de Frapelle au SMIC des Vosges.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/07 : Recrutement de vacataires pour le jury d'examen et de concours du Conservatoire Olivier - Douchain.**

Le Conseil communautaire autorise le Président à recruter des agents vacataires pour le jury d'examen et de concours du Conservatoire Olivier-Douchain.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/08 : Approbation du compte de gestion 2015 du Budget annexe ZAC.**

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion du budget annexe ZAC de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, dressé pour l'exercice 2015 par les comptables publics, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/09 : Approbation du compte de gestion 2015 du Budget annexe Locations Commerciales.**

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion du budget annexe Locations commerciales de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, dressé pour l'exercice 2015 par les comptables publics, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/10 : Approbation du compte de gestion 2015 du Budget annexe Ordures Ménagères.**

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion du budget annexe Ordures ménagères de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, dressé pour l'exercice 2015 par les comptables publics, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/11 : Approbation du compte de gestion 2015 du Budget Principal.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion du budget principal de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, dressé pour l'exercice 2015 par les comptables publics, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/12 : Approbation du compte de gestion 2015 du Budget Tourisme.

Le Conseil communautaire déclare que le compte de gestion de l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges, dressé pour l'exercice 2015 par les receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/13 : Désignation d'un Président de séance temporaire.

Le Conseil communautaire décide de désigner M. Alain DEMANGE, Président de séance.

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/14 : Approbation du compte administratif 2015 du Budget annexe ZAC.

*Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, ayant quitté la salle le temps du vote.*

Le Conseil communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe ZAC, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs reportés	36 840,00			174 188,11	36 840,00	174 188,11
Opérations de l'exercice	359,00	64 471,98	64 471,98		64 830,98	64 471,98
<b>Totaux</b>	<b>37 199,00</b>	<b>64 471,98</b>	<b>64 471,98</b>	<b>174 188,11</b>	<b>101 670,98</b>	<b>238 660,09</b>
Résultats de l'exercice		64 112,98	-64 471,98		-359,00	
<b>Résultats de clôture</b>		<b>27 272,98</b>		<b>109 716,13</b>		<b>136 989,11</b>

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/15 : Approbation du compte administratif 2015 du Budget annexe Locations Commerciales.

*Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, ayant quitté la salle le temps du vote.*

Le Conseil communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Locations commerciales, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs reportés		39 836,59	91 288,90		91 288,90	39 836,59
Opérations de l'exercice	148 883,03	182 173,13	158 797,41	142 618,53	307 680,44	324 791,66
<b>Totaux</b>	<b>148 883,03</b>	<b>222 009,72</b>	<b>250 086,31</b>	<b>142 618,53</b>	<b>398 969,34</b>	<b>364 628,25</b>
Résultats de l'exercice		33 290,10	-16 178,88			17 111,22
<b>Résultats de clôture</b>		<b>73 126,69</b>	<b>-107 467,78</b>		<b>-34 341,09</b>	

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/16 : Approbation du compte administratif 2015 du Budget annexe Ordures Ménagères.

*Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, ayant quitté la salle le temps du vote.*

Le Conseil communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Ordures ménagères, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs reportés		141 652,02		130 422,91		272 074,93
Opérations de l'exercice	3 989 764,42	4 247 881,46	107 082,72	88 386,06	4 096 847,14	4 336 267,52
<b>Totaux</b>	<b>3 989 764,42</b>	<b>4 389 533,48</b>	<b>107 082,72</b>	<b>218 808,97</b>	<b>4 096 847,14</b>	<b>4 608 342,45</b>
Résultats de l'exercice		258 117,04	-18 696,66			239 420,38
<b>Résultats de clôture</b>		<b>399 769,06</b>		<b>111 726,25</b>		<b>511 495,31</b>

*Vote à l'unanimité.*

### 2016/04/17 : Approbation du compte administratif 2015 du Budget Principal.

*Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges, ayant quitté la salle le temps du vote.*

Le Conseil communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2015 du budget principal, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs reportés		1 715 030,55	518 210,44		518 210,44	1 715 030,55
Opérations de l'exercice	12 921 834,12	13 521 561,61	1 612 265,98	1 571 538,94	14 534 100,10	15 093 100,55
<b>Totaux</b>	<b>12 921 834,12</b>	<b>15 236 592,16</b>	<b>2 130 476,42</b>	<b>1 571 538,94</b>	<b>15 052 310,54</b>	<b>16 808 131,10</b>
Résultats de l'exercice		599 727,49	-40 727,04			559 000,45
<b>Résultats de clôture</b>		<b>2 314 758,04</b>	<b>-558 937,48</b>			<b>1 755 820,56</b>

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/18 : Approbation du compte administratif 2015 du Budget Tourisme.**

*Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges et Monsieur Patrick LALEVEE, Vice-Président en charge du tourisme, des sports, de la culture et de l'insertion et Président de l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges ayant quitté la salle le temps du vote.*

Le Conseil communautaire approuve le compte administratif de l'exercice 2015 adopté par le comité de direction de l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs reportés		21 795,35	2 869,00		2 869,00	21 795,35
Opérations de l'exercice	44 217,36	72 102,18	12 174,83	3 442,80	56 392,19	75 544,98
Totaux	44 217,36	93 897,53	15 043,83	3 442,80	59 261,19	97 340,33
Résultats de l'exercice		27 884,82	-8 732,03			19 152,79
Résultats de clôture		49 680,17	-11 601,03			38 079,14

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/19 : Affectation du résultat 2015 du Budget annexe Locations Commerciales.**

Le Conseil communautaire décide d'affecter la totalité de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement de 73 126,69 € du budget annexe Locations commerciales, en section d'investissement, au compte 1068 – « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/20 : Affectation du résultat 2015 du Budget Principal.**

Le Conseil communautaire décide d'affecter 369 429,19 € de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement du budget principal, en section d'investissement, au compte 1068 – « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reporter le solde excédentaire de 1 945 328,85 € en section de fonctionnement, sur la ligne codifiée 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/21 : Budget primitif annexe ZAC 2016.**

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif annexe ZAC de l'exercice 2015, par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, selon la synthèse suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>		
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant des crédits</b>
011	Charges à caractère général	2 000,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 000,00</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>		
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant des crédits</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	27 272,98
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	38 800,00
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>66 072,98</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>		
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant des crédits</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>35 000,00</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant des crédits</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	109 716,13
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>109 716,13</b>

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/22 : Budget primitif annexe Locations Commerciales 2016.**

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif annexe Locations commerciales de l'exercice 2016, par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, selon la synthèse suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>		
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant des crédits</b>
011	Charges à caractère général	97 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00
66	Charges financières	16 610,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
022	Dépenses imprévues	5 086,91
023	Virement à la section d'investissement	138 523,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 230,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>333 000,00</b>

  

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>		
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant des crédits</b>
75	Autres produits de gestion courante	312 270,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	20 730,00
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>333 000,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	107 467,78
16	Emprunts et dettes assimilées	140 222,22
020	Dépenses imprévues	502,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	20 730,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>268 922,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 126,69
<i>dont</i>	<i>Affectation du résultat</i>	73 126,69
16	Emprunts et dettes assimilées	1 072,22
021	Virement de la section de fonctionnement	138 523,09
024	Produits des cessions	4 970,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	51 230,00
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>268 922,00</b>

*Vote à l'unanimité.*

#### 2016/04/23 : Budget primitif annexe Ordures Ménagères 2016.

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif annexe Ordures ménagères de l'exercice 2016, par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, selon la synthèse suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
011	Charges à caractère général	3 566 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	427 450,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	1 580,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement	616 763,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 213,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 742 186,00</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
002	Résultat de fonctionnement reporté	399 769,06
013	Atténuations de charges	1 000,94
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	216 010,00
73	Impôts et taxes	3 361 889,00
74	Dotations, subventions et participations	83 000,00
75	Autres produits de gestion courante	650 000,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 517,00
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 742 186,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant total des crédits (BP+RAR)
16	Emprunts et dettes assimilées	47 130,00
20	Immobilisations incorporelles	58 000,00
21	Immobilisations corporelles	748 456,00
23	Immobilisations en cours	390 000,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 517,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 294 103,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant total des crédits (BP+RAR)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	111 726,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,75
13	Subventions d'investissement	60 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	340 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	616 763,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 213,00
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 294 103,00</b>

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/24 : Budget primitif Principal 2016.**

Le Conseil communautaire vote le budget primitif principal de l'exercice 2016 par nature, avec une présentation croisée par fonction, et, adopte le budget primitif principal, par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, selon la synthèse suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
011	Charges à caractère général	814 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 880 000,00
014	Atténuations de produits	8 600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	455 690,00
66	Charges financières	53 566,00
67	Charges exceptionnelles	711 300,00
022	Dépenses imprévues	53 700,00
023	Virement à la section d'investissement	2 058 572,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	261 144,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>15 887 972,00</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 945 328,85
013	Atténuations de charges	83 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	904 233,15
73	Impôts et taxes	8 152 771,00
74	Dotations, subventions et participations	4 639 646,00
75	Autres produits de gestion courante	4 500,00
7788	Autres produits exceptionnels divers	120 628,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 165,00
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>15 887 972,00</b>



SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant total des crédits (BP+RAR)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 937,48
16	Emprunts et dettes assimilées	534 286,00
20	Immobilisations incorporelles	228 960,00
21	Immobilisations corporelles	337 737,00
23	Immobilisations en cours	2 453 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	590 000,00
020	Dépenses imprévues	41 914,52
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 165,00
041	Opérations patrimoniales	30 000,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 812 000,00</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant total des crédits (BP+RAR)
10	Dotations, fonds divers et réserves	672 936,00
	<i>dont Affectation du résultat</i>	<i>369 429,19</i>
13	Subventions d'investissement	999 180,00
16	Emprunts et dettes assimilées	590 000,00
27	Autres immobilisations financières	100 168,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 058 572,00
024	Produits des cessions	100 000,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	261 144,00
041	Opérations patrimoniales	30 000,00
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 812 000,00</b>

*Vote à l'unanimité.*

#### 2016/04/25 : Budget primitif Tourisme 2016.

Le Conseil communautaire approuve le budget primitif du Tourisme de l'exercice 2016 adopté par le comité de direction de l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges, selon la synthèse suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
011	Charges à caractère général	66 640,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	222 518,50
67	Charges exceptionnelles	9 610,65
022	Dépenses imprévues	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	10 260,83
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 939,17
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>321 970,04</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
002	Résultat de fonctionnement reporté	38 079,14
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	59 909,09
77	Produits exceptionnels	193 981,81
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>321 970,04</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 601,03
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 200,00
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>24 801,03</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant des crédits
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 601,03
	<i>dont Affectation du résultat</i>	<i>11 601,03</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	10 260,83
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 939,17
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>24 801,03</b>

*Vote à l'unanimité.*

#### 2016/04/26 : Taux des taxes directes communautaires 2016.

Le Conseil communautaire décide de reconduire, pour l'année 2016, les taux des taxes directes communautaires votés en 2014 et 2015, soit :

▪ Fiscalité Additionnelle « ménage » :

- ↳ Taxe d'habitation : 4,75 %
- ↳ Taxe foncière : 2,99 %
- ↳ Taxe foncière non bâti : 4,84 %

▪ Fiscalité professionnelle :

Le taux cible de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est fixé à 27,73 % et devra être atteint sur l'ensemble du territoire au terme de la durée d'intégration maximum de 12 ans autorisée par la loi et déterminée par délibération du conseil communautaire du 13 janvier 2014 ; cette période de lissage des taux prendra donc fin en 2025. Pendant cette période, les taux évoluent progressivement sur chaque commune, en fonction de la situation existante avant l'instauration de la Fiscalité Professionnelle Unique, et de l'écart qui en résulte avec le taux cible unique.

*Vote à l'unanimité.*

#### 2016/04/27 : Taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères 2016.

Le Conseil communautaire décide de fixer les taux de TEOM pour l'année 2016, soit :

- Zone 1, Saint-Dié-des-Vosges : 10,03 %
- Zone 2, Taintrux : 7,02 %
- Zone 3, secteur Anould, Saint-Léonard et Saulcy-sur-Meurthe : 8,53 %
- Zone 3, secteur Ban-sur-Meurthe - Clefcy, Fraize, Mandray et Plainfaing : 10,80 %

Il est décidé la prise en charge partielle du coût du service par le budget principal pour les zones 2 « Taintrux » et 3 « Vallée » par le versement d'une subvention du budget principal au budget annexe Ordures ménagères d'un montant de :

- 23 000 € pour la zone 2 « Taintrux »,
- 60 000 € pour la zone 3 « Vallée ».

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/28 : Acquisition de l'ensemble immobilier COPERNIC.**

Le Conseil communautaire décide l'acquisition de l'ensemble immobilier Copernic pour un montant de 1 495 617,39 € TTC.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/29 : Convention d'objectifs entre la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges et l'Office de Tourisme.**

Le Conseil communautaire approuve le contenu de la convention d'objectifs entre la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges et l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges et décide en conséquence de verser une subvention de 193 981.81 € pour l'année 2016 à l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges pour la mise en œuvre de son programme d'actions.

*Vote à la majorité. (1 abstention : M. Patrick LALEVEE)*

**2016/04/30 : Maintien du régime indemnitaire actuel dans l'attente de la mise en place du RIFSEEP.**

D'ici fin 2016, le RIFSEEP deviendra le nouvel outil de référence en remplacement de la plupart des primes et indemnités existantes dans la Fonction Publique d'État.

C'est pourquoi, le Conseil communautaire décide de maintenir au plus tard jusqu'au 31 décembre 2016, le régime indemnitaire existant à l'ensemble des agents de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/04/31 : Modification du Tableau des effectifs.**

Le Conseil communautaire décide de modifier la quotité hebdomadaire du poste Assistant d'Enseignement Artistique tel que prévu ci-dessous.

<u>Grade</u>	<u>Quotité Actuelle</u>	<u>Nombre de poste</u>	<u>Quotité souhaité</u>
Assistant d'Enseignement Artistique	17h30/20h00	1	20h00/20h00

*Vote à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Saint-Dié-des-Vosges, le 15 avril 2016,

Le Président,



David VALENCE



